

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

L'EUCCHARISTIE, gage de la rédemption future de nos corps. — NOUVELLES DE ROME: Arrivée de la réponse de l'empereur Guillaume à S. S. Léon XIII; collège arménien; liste des causes de béatification; *triduum* à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la première apparition à Lourdes. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: Anniversaire de l'élection de Mgr de Montréal; cérémonies de la semaine-sainte, de Pâques; retraites prêchées à Notre-Dame et au Jésus; Le jour de Pâques à Québec; ordinations de prêtres canadiens à Rome.



### SOMMAIRE

—LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, leurs succès dans l'enseignement, leur héroïsme sur les champs de bataille. —NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: Charité des missionnaires en Tunisie; conversion de russes schismatiques; centenaire du saint nom de Marie; hommage à l'Église catholique par le Dr Newman; le Dr Desprès et les hôpitaux laïcisés; honneur au crucifix: le crucifix partout; M. Jules Simon et l'Église catholique. — Les Missions. — L'UNION SAINT-JOSEPH. — CONSEILS AUX OUVRIERS. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 mois, 55 cents — l'an, une piastre

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à J. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

### PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 1er Avril	—	Stigmates.
Mardi, 3	“	— Couvent de la Providence.
Jedi, 5	“	— Ecole Normale.
Samedi, 7	“	— Bon Pasteur.

---

Dimanche, 1<sup>er</sup> Avril — 1<sup>er</sup> Dimanche après Pâques — Quasimodo.  
Double, 1<sup>re</sup> classe, ornements blancs.

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

*Eglise Saint-Joseph (rue Richmond.)*

Lundi, 2 avril, fête patronale de Saint-Joseph, grand'messe à 10 h., sermon.

*Hospice Saint-Joseph (rue Cathédrale.)*

Dimanche, 1er avril, grand'messe à 8 h.  $\frac{1}{2}$  ; vêpres à 2 h.  $\frac{1}{2}$ .

*Notre-Dame des Anges.*

Demain, fête anniversaire de la translation des cendres de saint Vincent de Paul, messe à 7 h. à laquelle se fera la communion générale des membres de la société Saint-Vincent de Paul.

## L'EUCCHARISTIE.

GAGE DE LA RÉDEMPTION FUTURE DE NOS CORPS, PAR L'ABBÉ ROUQUETTE.

Dieu s'est donné non seulement à mon âme mais encore à mon corps. Ma chair et mes membres sont devenus son sanctuaire de choix, son tabernacle de prédilection. Que dis-je ? Ils ont été une même chose avec lui. Nous sommes désormais de sa chair et de ses os : *de carne ejus et de ossibus ejus*. A chacune de mes communions son sang passait en mon sang, sa chair, en ma chair, sa vie physique en ma vie matérielle. Cela s'est fait une fois, cela s'est fait cent fois, cela a duré vingt ans, quarante ans, davantage peut-être ; cela a surtout été renouvelé quelques heures à peine avant le départ de mon âme. J'ai communiqué en viatique, et mes membres amaigris ridés, desséchés, fiévreux, ulcérés, presque refroidis, ont été visités par la présence divine. Le sang réparateur de Jésus-Christ a été mêlé à mon sang qui allait s'arrêter. Un chrétien moribond a communiqué au corps immortel de Dieu. Tel était le phénomène miraculeux et vulgaire, il y a quelques heures à peine, dans une chambre mortuaire, où toute une famille et des amis pleuraient, pendant que la Religion et le prêtre y descendaient avec l'Eucharistie.

Et maintenant tout est fini. La mort est venue pour ce corps ainsi déprimé et anobli, pour ce corps broyé et déifié. Il le fallait c'était la loi du péché et de la nature. *Morte morieris*. Nul n'échappera à cette loi universelle, et le plus banal synonyme de l'homme est celui-ci ; *le mortel*. La décomposition a suivi la mort ; ce n'était pas assez pour les chairs et les os de devenir arides. La loi de l'humanité et du sépulcre leur réservait des humiliations plus grandes encore que celle du ver rongeur : *Jam fotet, quadratinus est enim*. Lazare était descendu au tombeau depuis quatre jours, et ses meilleurs amis, ses sœurs, n'en pouvaient plus soutenir le voisinage. Il n'y a que le Saint des saints, il n'y a que la sainte Mère de Dieu qui aient été dispensés de cette loi, Jésus-Christ par nature et Marie par privilège : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*. Tout est fini, disais-je. Non, tout n'est pas fini : c'est au contraire un autre ordre de choses qui commence.

Voici une similitude dont je vous recommande la valeur démonstrative. De même que la divinité habitait encore dans les membres inanimés de l'Homme-Dieu quand il eut donné à la mort la permission de l'atteindre, de même le Dieu qui fut mon viatique il y a quelques heures à peine n'a pas quitté la dépouille refroidie de mon âme. Le sépulcre d'un chrétien récemment communiqué ressemble au tombeau que Joseph d'Arimathie voulut prêter à Jésus. L'heure de la résurrection se fera plus longtemps attendre, mais elle se fera, soyez en sûr. Et, pour en être différé, le triomphe du Dieu-Eucharistie sur la mort n'en sera pas moins éclatant.

J'ai reçu mon Rédempteur, et je sais qu'il est vivant, vivant au ciel et vivant en moi, vivant jusque dans ma dépouille refroidie et morte : *Scio quia Redemptor meus vivit*. Je l'ai vu naguère dans ma chair et dans mes os, je le vois maintenant dans ma poussière ; je le reverrai un jour dans cette même chair et dans ces mêmes os, dans ce même corps qui meurt et se dissout aujourd'hui.

Et vous constatez ici toute la vérité de cette affirmation. L'Eucharistie est un gage de la résurrection future. Et quel gage, grand Dieu, Dieu toujours Dieu. Je verrai mon Dieu dans ma chair, disait le patriarche Job : *In carne mea videbo Deum meum*. Voilà l'avenir. Je vois Dieu dans ma chair, dit le chrétien communé. Voilà le présent, voilà le gage.

Vous apprîtes à connaître dans la démonstration du dogme eucharistique les graves affirmations de l'apôtre saint Paul, déclarant d'ailleurs que tout ce qu'il nous a dit de ce mystère, il l'a appris de Dieu : *Ego accepi a Domino quod et tradidi vobis*. Écoutez ses affirmations sur la résurrection corporelle : " Il faut, dit-il, en indiquant ses membres, que ce quelque chose de mortel revête l'incorruptibilité. " Quel langage ! il faut, *oportet*, c'est le mot le plus impératif, le plus fondé en raison et en droit, si celui qui le prononce n'est pas un insensé. Et pourtant quelle opposition avant la fin et quelle gloire ! La mortalité à la base et l'immortalité au sommet ; la corruption au principe et l'incorruptibilité à la conséquence. Et tout cela, il le faut, *oportet*.

Apôtre, dites nous d'où vous est venue cette confiance et ces chants de triomphe raisonnés : " La mort a été absorbée dans la victoire ! " et ces apostrophes singulières et ces incroyables défis : " O mort, où est donc ta victoire ? ô mort où est donc ton aiguillon ? " Je croyais que ce c. i n'appartenait qu'au Rédempteur et vous l'appliquez à tous les rachetés, et nous-mêmes nous le ferons nôtre après vous. Voici la réponse, chrétiens, écoutez la ; elle est belle, concluante, elle légitime tout, elle est le cachet de l'humilité dans la glorification, le signe de la modestie et de la justice dans le triomphe.

" Grâces soient rendues à Dieu, qui nous a donné cette grande victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ. " *Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Jesum Christum*. " L'apôtre avait communé quand il parlait ainsi, au sortir de l'autel dans son église de Corinthe. Il avait répété ce cri sublime : " Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi, " ce fameux *vivo*. *jam non ego, vivit vero in me Christus*. Et à quiconque l'aura senti comme lui, bien qu'avec un moindre génie, le sépulcre apparaîtra comme un berceau, et la terre ne sera plus qu'un sein maternel, dans les profondeurs duquel seront conçus et enfantés, par l'opération toute puissante du Dieu-Eucharistie, les fils de la résurrection et les élus de l'immortalité.

---

## NOUVELLES DE ROME.

---

Une dépêche de Rome annonce que M. de Boutenieff recevra sa nomination de représentant officiel près le Vatican avant le couronnement du czar, afin que le pape puisse se faire représenter officiellement à la cérémonie.

M. de Schlerer a porté, lundi, au Vatican, la réponse de l'empereur Guillaume à la seconde lettre du souverain Pontife. Des indices sérieux nous portent à croire qu'elle est favorable à la suite des négociations.

---

Un bref en date du 1er mars institue, à Rome, un collège arménien sous le patronage de S. Em. le cardinal Hassoun.

La Propagande vient d'envoyer de nouveaux missionnaires pour aider à l'apostolat de la communauté grecque-unie existante à Constantinople.

---

La liste des causes de béatification et canonisation introduites, en ce moment, devant la Sacré Congrégation des Rites, contient environ deux cent sept noms, dont cent soixante-huit martyrs.

80 de ces *vénérables* appartiennent à la Corée, 44 au Tonkin, 31 à l'Italie, 23 à la France, 10 à la Chine, 3 à la Cochinchine, 6 à l'Espagne, 1 au Portugal, 1 à l'Autriche et 1 à la Pologne.

Il y a parmi eux 20 Dominicains, 17 Franciscains, 6 Jésuites, 12 prêtres des Missions étrangères, 2 Augustiniens, 3 Trinitaires, 2 Lazaristes, 1 Barnabite, 1 Théatin, 1 Passionniste, 1 Rédemptoriste, 1 Mariste et 6 fondateurs d'instituts religieux.

---

Dernièrement, on a célébré à Rome, dans l'église *Santa-Lucia*, un *triduum* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la première apparition de Notre-Dame de Lourdes. Le jour de la clôture, pendant l'office pontifical, une guérison signalée a été obtenue par l'intercession de la Vierge Immaculée. Cette faveur a produit une si vive impression, que l'on a célébré un autre *triduum* en action de grâce.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

---

Demain est le dixième anniversaire de l'élection à l'épiscopat de Sa Grandeur Mgr Fabre. Cette journée, Mgr la passera à Varennes.

Que Sa Grandeur nous permette en ce jour de lui présenter nos humbles hommages et qu'elle veuille bien accepter l'expression sincère de notre filiale affection.

La *Semaine religieuse*, s'unissant aux prières de tous les diocésains de Sa Grandeur, priera ardemment Dieu de conserver long-

temps encore ce prélat dont la bonté et la piété sont l'édification de tous.

Les offices de la semaine sainte ont été suivis dans les différentes églises de la ville par une foule nombreuse, montrant par son recueillement combien elle était impressionnée par la grandeur du divin sacrifice accompli en ces jours.

Les visites du jeudi-saint ont été faites, comme d'habitude, par toute notre population avec une piété édifiante. On comprenait que ces visiteurs étaient pénétrés du mystère eucharistique et qu'ils en comprenaient toute la sublimité.

Dans toutes les églises, la fête de Pâques, le grand jour, la résurrection du Sauveur, a été célébrée avec la plus grande pompe parmi un concours de fidèles qui remplissaient les plus vastes églises.

A la cathédrale, Mgr de Montréal a officié pontificalement à la grand'messe et aux vêpres. Après la grand'messe, Sa Grandeur a donné la bénédiction papale. Cette imposante cérémonie, à laquelle sont attachées des indulgences plénières et qui n'a lieu que trois fois par an, a vivement impressionné les nombreux fidèles qui ont eu le bonheur de la recevoir.

A l'église Notre-Dame, le saint sacrifice a été célébré par le R. P. Jean-Marie, abbé mitré de Bellefontaine (Anjou). Le titre d'abbé mitré donne au R. Père le droit d'officier pontificalement.

Le R. Père, arrivé de France, il y a quelques jours, est venu au Canada pour visiter le couvent des Trappistes qu'il a fondé, il y a un an, au lac des Deux Montagnes et qui compte déjà 15 religieux. La règle des Trappistes est très sévère et très dure ; le maigre est leur unique nourriture et, ils se lèvent la nuit pour la récitation des offices ; ils doivent vivre de leur travail, prier et exercer la charité. Leurs travaux sont surtout les travaux agricoles.

Les Trappistes de Bellefontaine ont été expulsés par la force armée au milieu de la désolation de leurs voisins dont ils étaient la providence, mais au bout de cinq semaines ils sont rentrés dans leur monastère *avec les honneurs de la guerre*, selon l'expression du R. P. Jean-Marie. En effet, en partant, ils avaient laissé dans leur couvent leur nombreux bestiaux, dont les soldats qui les avaient expulsés devaient prendre soin ; mais bientôt, fatigués de ces soins, ils murmurèrent, se plaignirent à leurs chefs, qui durent dire au préfet du département qu'il fallait faire revenir les Trappistes ; c'est ce qui fut fait. Les religieux sont rentrés dans leur couvent à la demande du préfet.

Le R. P. Jean-Marie doit passer trois mois environ au Canada ; il trouve notre pays magnifique. " Avant d'avoir vu le Canada, disait-il, je croyais la Vendée le plus beau pays du monde. "

Le R. P. Jean-Marie est venu au Canada avec deux Trappistes dont l'un est novice de cœur et l'autre frère convers ; ils sont destinés au monastère de Notre Dame du Lac.

La retraite pour les jeunes gens a été prêchée à Notre-Dame par M. l'abbé Lévêque. Voici les sujets traités dans les quatre instructions, avec leurs divisions :

1ère Instruction.

Le chrétien doit être vertueux, c'est une question d'intelligence et de cœur.

1° C'est une question d'intelligence :

Il s'agit de savoir s'il mettra son salut présent et éternel ou entre les mains de Satan, le père du mensonge, ou entre les mains de Dieu, qui veut, peut et promet de le rendre heureux.

2° C'est une question de cœur :

Choisir entre la vertu et le vice, n'est-ce pas choisir entre l'esclavage et la royauté, entre l'opprobre et la gloire ? Dans un pareil choix, un homme de cœur n'hésite pas.

2me Instruction.

Le chrétien peut être vertueux :

1° Contre les attaques du démon, le chrétien a le secours de Dieu.

2° Contre les entraînements du monde, il a les secours, les conseils de l'Eglise.

3° Contre ses passions, il a l'énergie, la puissance de sa volonté, —volonté qui est plus généreuse chez le jeune homme, plus énergique chez celui qui a les passions plus ardentes.

Pourquoi tant d'hommes ne sont-ils pas vertueux ? Qu'ils n'accusent que leur négligence et leur imprudence.

1° Leur négligence : on ne moissonne pas dans un champ qui n'a pas été préparé et que les mauvaises herbes envahissent sans opposition et où les plantes les plus fructueuses n'ont aucune protection.

2° Imprudence : le soldat qui entre en pays ennemi sans guide doit périr, le soldat qui s'engage tête baissée au milieu des embuscades ennemies doit périr ; le défenseur d'une place qui laisse pénétrer l'ennemi doit être vaincu ; si vous n'avez pas de directeur spirituel, si vous vous jetez dans toutes les occasions dangereuses, si vous laissez toutes les pensées mauvaises pénétrer dans votre âme, vous êtes imprudent et vous devez nécessairement périr.

3e Instruction.

Conséquence d'une jeunesse vicieuse ou vertueuse sur le reste de la vie.

Une forteresse dont les murailles ébranlées sont à demi écroulées, une forteresse que l'ennemi assaille sans trêve ni repos, une forteresse qui n'a dans son sein que des soldats épuisés et des traitres, doit tomber nécessairement. Le vice de la jeunesse prive l'âme des protections dont Dieu l'environne en la plaçant dans le monde ; plus tard elle n'aura qu'une foi faible et des passions fortes toujours en rébellion. Au contraire, le jeune homme ver-

tueux fortifie son âme ; constamment il sait tenir le démon, son ennemi, à distance et s'assurer la protection du ciel qui fera des miracles de grâce pour le sauver.

4eme Instruction.

Moyens d'être vertueux.

La vertu est le résultat d'un double concours ; celui de Dieu et celui de l'homme.

1° Celui de Dieu se trouve magnifiquement dans la confession. et dans la communion.

2° Celui de l'homme se trouve dans la bonne volonté. Volonté qui ne se laisse pas abattre par les revers, ne recule pas devant le sacrifice et qui use des moyens que Dieu met à sa disposition.

La retraite de l'Union Catholique pour les hommes, prêchée à l'église du Jésus par le P. Ponche, a attiré tous les soirs une nombreuse assistance.

Le prédicateur a fait ses instructions dans l'ordre suivant :

L'homme a un maître, et ce maître c'est Dieu ; première instruction. Ce maître a le droit de donner des ordres, d'où les commandements de Dieu ; deuxième instruction. Les infractions à ces commandements sont le péché ; troisième instruction. Du péché ; quatrième instruction. La punition du péché, c'est l'enfer ; nous souffrirons en enfer par ceux qui nous y entoureront ; et par les souffrances qui naîtront de notre corps même ; cinquième instruction. De la nécessité de se confesser de suite sans remettre au lendemain, car Dieu peut nous frapper sans nous donner ce lendemain. L'âme venant rendre compte au jugement de Dieu ; sixième instruction.

La retraite s'est terminée par une communion générale, le dimanche matin, qui a amené à la sainte table un grand nombre de communiants.

Une foule immense, dit le *Nouvelliste*, se pressait dans les rues de Québec le jeudi saint, allant, d'une église à l'autre, visiter les repositoires, méditer sur le mystère eucharistique.

Au milieu de cette foule, régnait le silence absolu, le plus beau recueillement.

Les repositoires étaient splendides. Ils étaient ornés de fleurs, de draperies, de flambeaux, en un mot, tous étaient d'une richesse éclatante et avaient été érigés par des mains habiles.

La grande solennité de Pâques, dit le journal de Québec, a été célébrée hier avec l'éclat accoutumé. A la basilique, Mgr l'archevêque a officié pontificalement, ayant pour diacre d'honneur M. l'abbé Lagacé et pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Gagnon et A. Lemieux, du séminaire de Québec.

M. l'abbé Louis Adolphe Paquet, étudiant en théologie à la Pro-

pagande, à Rome, a dû être ordonné prêtre le samedi saint, à la basilique de Saint-Jean-de-Latran.

Le même jour et au même lieu, M. l'abbé Dominique Pelletier a dû être ordonné sous-diacre.

Une nouvelle association de congréganistes, due à l'initiative du révérend M. Gauvreau, vient d'être fondée à Notre-Dame de Lévis. Elle a été inaugurée hier. M. le grand vicaire C. Légaré a prononcé un magnifique sermon, à cette occasion. Trois cents membres ont enregistré leurs noms.

*Assemblée générale de la société de Saint-Vincent de Paul.*

La prochaine assemblée générale de la société de Saint-Vincent de Paul aura lieu, suivant la règle, le second dimanche après Pâques, ou dimanche du Bon Pasteur, anniversaire de la translation des reliques de ce grand saint.

La réunion du matin, pour la communion générale, se fera dans l'église de Notre-Dame des Anges, rue Lagachetière, et l'assemblée de l'après-midi, à deux heures, au Cabinet de lecture paroissial, pour la reddition des comptes.

L'assistance à ces deux réunions est essentielle parceque le bref du souverain Pontife, accordant une indulgence plénière aux associés ce jour là, l'exige comme condition. On compte sur le zèle des officiers des conférences pour faire parvenir cet avis à tous leurs confrères, à tous ceux dont les noms sont sur leurs listes.

Le Manuel de la société insiste beaucoup sur la conservation de l'usage des assemblées générales, et pour qu'elles soient réellement des assemblées générales, il ne suffit pas que les conférences y soient représentées par une délégation de quelques membres, il faut que tous les confrères se tiennent pour obligés d'y assister.

Ce doit être du reste une obligation fort douce. Le privilège d'assister ensemble à une messe dite pour la société et d'y recevoir en commun la sainte communion devrait être considéré comme une récompense inappréciable envoyée du ciel aux fidèles serviteurs, après les travaux de la saison rigoureuse. Qu'il serait beau, qu'il serait consolant de voir les 1700 ou 1800 membres dont se compose la société s'empresser de venir recevoir cette précieuse récompense !

Si les amateurs des beaux-arts viennent de loin, font de généreux sacrifices et se disputent l'espace des grands édifices pour entendre des artistes, il est tout naturel que les amateurs des œuvres saintes, que les membres de la société de Saint-Vincent de Paul, qui sont des artistes en fait de charité, manifestent le même empressement quand on les convie à de pareilles fêtes.

Pardon, lecteurs, nous aurions tort de comparer les harmonies humaines, quelque belles qu'elles soient, aux suavités ineffables qui pénètrent les âmes chrétiennes dans les fêtes religieuses fidèlement observées.

Qu'il suffise donc d'informer les confrères que c'est dimanche 8 avril, que cette fête aura lieu pour eux, et qu'il y aura le matin à Notre-Dame des Anges, outre la messe à leur intention, et la communion générale, un sermon de circonstance qui les intéressera.

L'approche de la célébration des noces d'or de la Société ajoutera sans doute à cette fête un intérêt nouveau.

---

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

---

En 1833, M. Cousin, ministre de l'instruction publique en France, — pas un clérical celui-là — portait le jugement suivant sur les Frères des écoles chrétiennes :

“ A Dieu ne plaise, disait-il, que je puisse songer à exclure qui que ce soit de l'éducation populaire ! Loin de là, je chercherai à appeler à cette noble tâche tous les gens de bien, tous les hommes éclairés, sans aucune acception de cultes et de méthodes. Mais, je l'avoue, c'est surtout aux Frères de la doctrine chrétienne qu'il me paraîtrait convenable de confier les écoles communales absolument gratuites comme c'est surtout aux Sœurs de charité que nous confions le soin des malades dans les hospices. D'abord, c'est au service du peuple que les statuts des Frères les consacrent. Ensuite, par un retour naturel, le peuple aime les Frères. Le peuple est fier et il ne veut pas qu'on le méprise, et avec les meilleures intentions du monde, les laïques peuvent avoir l'air de mépriser le peuple pour peu qu'ils aient des façons trop élégantes.

“ Les Frères ne nous méprisent pas dit le peuple. *La tournure simple et facile des Frères appelle à eux toutes les bonnes gens, et les ouvriers des villes et des campagnes.* Leur prévenance, leur douceur, surtout leur pauvreté (car ils ne possèdent rien en propre), les rapprochent et les font bien voir du peuple, au milieu duquel ils vivent. Le peuple et l'enfance demandent une patience sans bornes. Quiconque n'est pas doué d'une telle patience ne doit pas songer à être maître d'école. Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement : il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de chose pour eux et pour leurs écoles. Voilà des gens qui semblent être faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite.”

Depuis que M. Cousin, cet illustre philosophe, portait un jugement si remarquable sur les Frères, ils ont eu, dans les examens de leurs élèves, des triomphes incomparables qui les mettent à la tête de leurs rivaux.

En 1858, vingt ans après les paroles de M. Cousin, dans les concours de fin d'année entre toutes les écoles de garçons de Paris, les écoles dirigées par les Frères obtenaient 75 bourses, celles dirigées par les laïques 25 ; et parmi les 362 élèves classés, les Frères en avaient 234 et les laïques 128. — En 1868, sur 35 bourses, les

Frères en obtenaient 31, les laïques 4 ; en 1878, sur 280 bourses, les Frères en ont eu 196, et les laïques 84. Depuis trente ans 2,041 bourses ont été mises au concours, sur ce nombre les Frères en ont obtenu 1,547 et les écoles laïques, 494. En d'autres termes les Frères donnent une instruction plus de trois fois supérieure.

La moindre réflexion fait cesser la surprise. Il faut d'abord reconnaître que la direction religieuse imprimée à l'enfant produit une maturité favorable à l'étude. Puis le frère consacre ses facultés et son temps à l'enfant ; il n'a pas une famille à soutenir, ses intérêts à soigner, une vieillesse à prévoir. Il est tout à Dieu et aux enfants de son école.

L'institut des Frères des écoles chrétiennes a eu son origine en France. Son fondateur était français ; c'est en France que réside son supérieur-général et que se trouve la maison mère. Les Frères sont répandus dans le monde entier donnant l'instruction à des milliers d'enfants.

En France et dans les colonies françaises les Frères ont 983 maisons comprenant 9,031 frères, 1,437 écoles et 234,995 élèves.

A l'étranger 217 maisons, 2,359 frères, 388 écoles et 73,990 élèves.

Dans l'Amérique du Nord 91 maisons, 975 frères, 126 écoles, 34,818 élèves.

Amérique du Sud, 11 maisons, 69 frères, 10 écoles, 2,917 élèves. Au Canada, dont la maison mère est à Montréal, on compte 27 maisons, 294 frères, 38 écoles comprenant 201 classes et 10,226 élèves.

Et ces Frères, si modestes, si doux, sont devenus de véritables héros pendant la guerre Franco-Prussienne, soit comme ambulanciers, soit comme brancardiers. Ils étaient dans les ambulances le salut pour les blessés, la consolation des mourants et pendant la bataille ils arrivaient tranquilles et calmes, au milieu des balles et des obus ramasser les blessés et les morts.

Pendant le siège de Paris, ces bons Frères ont fait l'admiration de la population parisienne qui payait de sa reconnaissance et de son affection ce courageux dévouement. Aussi tous les Parisiens applaudirent-ils à la lettre que le gouvernement adressa au supérieur-général des Frères, le frère Philippe, pour féliciter ce vieillard octogénaire de son héroïsme et de celui de ses frères et firent-ils de magnifiques funérailles au frère Nêthelme, tué sur le champ de bataille du Bourget pendant qu'il faisait son service de brancardier.

---

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

---

ÉTATS-UNIS.—Le révd P. Félix Verreydt, le plus ancien membre de la Société de Jésus, dans les Etats-Unis, et l'un des premiers fondateurs de cet ordre dans l'Ouest, est décédé au collège de Saint-François-Xavier, Cincinnati, jeudi, 15 mars, âgé de 85 ans. Dès l'année 1823, à la demande de Mgr Du Bourg, alors évêque de la

haute et basse Louisiane, il alla établir la première maison de son ordre à l'ouest des Alleghanies et se fixa à Florissant, petit village français, à 18 milles de Saint-Louis, après avoir parcouru, à pied, une distance de 1,200 milles. — Encore un autre brave pionnier de la religion catholique en Amérique qui est allé recevoir la récompense de ses longs et pénibles travaux apostoliques.

---

— Le docteur Newman, prédicateur protestant de la maison du général Grant, ex-président des Etats-Unis, a prononcé dernièrement, dans un de ses discours à New York, les paroles suivantes :

“ L'Eglise romaine constitue un mur de fer opposé à l'incrédulité scientifique, au socialisme et au communisme. Elle a toujours lutté, souvent avec succès, contre l'accroissement des divorces dans beaucoup d'Etats de notre République. Pour tout cela, cette église mérite certainement la reconnaissance des peuples auxquels elle procure de si grands bienfaits. ”

---

— La semaine dernière, les Canadiens qui travaillent dans les chantiers du Spencer, Etat du Maine, ont reçu la visite du révérend M. Morisset, curé de Saint-Côme de Kennébec.

Comme il était impossible au pieux missionnaire de parcourir tous les camps, on ressembla les catholiques au camp de M. Iréné Bélanger.

Le soir, il y eut sermon, prières, puis confession. Le lendemain matin, une messe basse fut dite et nous eûmes, dit un correspondant, le bonheur de voir presque tous les Canadiens faire leurs Pâques.

Le même jour, M. Morisset reprit la route de sa paroisse, emportant avec lui la reconnaissance des fidèles chez qui il venait de répandre les bienfaits de la religion.

---

IRLANDE.— Sa Grandeur Mgr MacEvelly, archevêque de Tuam, dans une réponse au Lord Lieutenant, au nom des évêques catholiques de l'Irlande, dit que c'est faire outrage à l'humanité souffrante que d'obliger, comme le gouvernement le fait en Irlande, la classe pauvre à travailler aux ateliers publics, et cela sous prétexte de lui venir en aide. Il prétend que c'est tout simplement vouloir exterminer la race. C'est de la barbarie que de forcer un misérable à travailler quand il ne le peut pas.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Crooke a contribué pour 50 livres, au cadeau que l'on se propose d'offrir en témoignage à Parnell.

---

FRANCE.— Les radicaux, qui ont chassé les sœurs de charité des hôpitaux, commencent à s'apercevoir que les laïques, qui les ont remplacées, sont plus difficiles à conduire. Le docteur Desprès, un radical lui-même et un libre-penseur, mais un homme humain et médecin consciencieux, blâme fortement, dans un compte-rendu qu'il a publié, l'état des hôpitaux qu'on a mis entre les mains des

séculiers. Le linge, dit-il, est volé, la nourriture et le vin sont dérobés, les remèdes vendus et pire que cela, sont si mal administrés que cinq personnes sont mortes pour avoir été empoisonnées et une autre a péri, brûlée vive, dans un bain qu'elle prenait. Le docteur supplie le gouvernement de ne point sacrifier ainsi les pauvres malades au fanatisme de la faction anti-cléricale. Mais il est comme la voix de celui qui crie dans le désert.

*La Semaine religieuse* de Toulouse rapporte qu'un honorable négociant de cette ville a pris, à l'occasion de l'enlèvement des crucifix des écoles, une initiative qui l'honore et qui ne peut manquer de trouver des imitateurs. Il a proposé aux chefs de magasins et d'ateliers de mettre le crucifix à la place d'honneur dans leurs établissements. Nous pourrions citer à Lille des magasins où cela est déjà fait. Un autre s'est adressé aux chefs de famille. "Ce n'est pas seulement dans les magasins et les ateliers chrétiens, a-t-il dit, qu'on doit donner la place d'honneur au crucifix, mais c'est encore et surtout au foyer domestique. Il doit orner de sa beauté purifiante le sanctuaire de la famille dont il est le légitime protecteur et le modèle."

—M. Baudon, président de la Société de Saint-Vincent de Paul, donne à ses confrères ce conseil tout à fait opportun :

"Que chacun, dans sa plus prochaine visite à ses familles, vérifie si, dans chacune d'elles, il existe un crucifix ; s'il n'en voit pas d'exposé, qu'il s'enquière si le ménage en possède, et que, dans le cas contraire, il propose d'en offrir un à la famille. Si, comme il est à croire, la proposition est acceptée, que chacun s'empresse de faire l'acquisition d'un crucifix et qu'il fasse, à l'occasion de ce modeste cadeau, une petite cérémonie pieuse, plaçant le christ en vue de tous, à la place d'honneur ; qu'il l'orne, qu'il en fasse un objet de décoration dans un intérieur où il y en a peut-être si peu ; qu'aux jours de fête, soit de l'Eglise, soit des parents, il fasse du crucifix un centre de religion et de foi, et très certainement les idées chrétiennes ne pourront qu'y gagner, même parmi des familles jusque-là indifférentes."

—Dans la discussion de la loi sur les associations, M. Jules Simon, un vieux républicain, a dit très nettement aux radicaux pourquoi ils faisaient une guerre acharnée aux congrégations religieuses :

"Quant à moi, vieil universitaire, qui ai la passion de l'Université, je désire le succès de l'Université par ses mérites et non par l'oppression de la concurrence. (Très bien ! à droite et au centre.)...

"De toutes les actions que vous reprochez aux congrégations, celle qui vous touche le plus, c'est celle qui s'exerce sur l'enseignement. Mais tous les hommes enseignent par leur vie, et celui qui vit le mieux est celui qui enseigne le mieux. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

“ Le prêtre et le congréganiste sont ceux qui enseignent le plus ostensiblement ; leur costume même est un enseignement.”

En terminant, M. Jules Simon a victorieusement réfuté le reproche adressé si souvent à l'Eglise catholique et a dit de dures vérités aux républicains :

“ Quant à moi, s'écrie-t-il, ai-je eu tort de prétendre que l'Eglise catholique n'était pas hostile au progrès ? Je ne le crois pas. *Vous savez bien que parmi les prêtres il y a des astronomes, des historiens, des pédagogues admirables.* Certes, ils résistent aux tendances qu'ils trouvent mauvaises ; mais c'est là le devoir de chacun, et ils ne doivent pas être accusés de résister au progrès, car ce n'est pas le progrès de rouler dans les abîmes. (Applaudissements à droite et au centre.)

“ Vous avez peur d'être dupés ; moi, je demande au ciel de pouvoir toujours être dupé de cette manière.

*Vous croyez que par votre guerre à la religion vous rendrez la France glorieuse, vous vous trompez ; elle doit s'identifier avec la liberté, et vous n'êtes pas dignes de vous abriter sous les plis du grand drapeau républicain.*

“ Pour résumer la discussion, je vois d'un côté les restrictions, de l'autre côté la liberté. Aimer la liberté des autres, c'est ce qui fait l'honneur d'un pays, ce qui fait l'honneur d'un parti, et je dis avec un certain orgueil : ce qui fait l'honneur d'un homme. (Applaudissements répétés à droite et au centre.)”

---

RUSSIE.—La *Gazette de Moscou*, dont le directeur est juif et du parti slave, a poussé dernièrement des cris d'alarme, à la nouvelle que sept mille Russes schismatiques, habitant la Palestine, viennent de se faire catholiques.

---

AUTRICHE.—Les vaillants religieux de la Compagnie de Jésus ont ouvert un collège à Traonich, ville de la province de Bosnie, récemment annexée à l'empire d'Autriche. Ils admettent dans leur établissement des élèves de toutes les confessions.

---

ALLEMAGNE.—Il existe en Westphalie, sous le vocable de Saint-Augustin, un comité qui a pour but spécial de favoriser le développement de la presse catholique. Dans une séance qui a eu lieu récemment, ce comité a voté 600 marcs (666 francs) par an et pendant deux ans à tout jeune homme qui, dans le dessein de se consacrer au journalisme catholique et se trouvant muni de bonnes références quant à ses mœurs et ses sentiments religieux, voudrait suivre un cours de philosophie, de droit naturel, de droit et d'économie politique.

---

ITALIE.—Une excellente revue de Naples (Italie) *Fiori cattolici* (Via del Duomo, 87) vient d'inviter ses lecteurs à la célébration la plus solennelle possible d'un centenaire qui approche et que, nous non

plus, nous ne pouvons laisser passer inaperçu. C'est le 20 novembre 1683 qu'a été établie pour toute la chrétienté la fête du Saint-Nom de Marie, que du reste on célébrait déjà en Espagne. A cette occasion les *Fiori cattolici*, écho béni de tout ce qui intéresse les gloires de la sainte Vierge, font un appel aux littérateurs et promettent de recueillir les meilleures compositions sur le sujet de la fête indiquée.

TUNISIE.—L'un des grands moyens dont S. Em. le cardinal Lavignerie se sert et qu'il fait employer par ses religieux et prêtres, c'est la charité. Il passe par le corps pour arriver à l'âme.

Dernièrement, un de ses missionnaires, prêchant à Dijon, a raconté le trait suivant : " Un chef de tribu disait à son voisin qu'un prêtre *roumi* (romain), après avoir guéri un malade, n'avait voulu accepter aucun présent. —Bah ! dit l'interlocuteur, ce prêtre n'a refusé ces présents que parce qu'il les a trouvés trop légers. Si on lui avait offert des pièces d'or, on aurait vu avec quel empressement il les aurait acceptés. —Eh bien ! puisque vous ne voulez pas me croire, nous allons mettre à l'épreuve ce prêtre *roumi*. "

Ils se procurèrent un malade couvert de plaies et le lui amenèrent. Les remèdes et les soins qu'il lui donna opérèrent en quelques jours les plus heureux effets.

Bientôt après, il vit revenir vers lui les deux chefs, dont l'un lui glissa dans la main quelques pièces d'or. Le missionnaire les laissa tomber à terre. " Je vous l'avais bien dit ", s'écria l'autre. Ils s'en retournèrent en vantant la charité du prêtre *roumi*, qu'ils tinrent désormais pour *un homme de Dieu*.

## LES MISSIONS.

Un ancien missionnaire de Syrie écrivait récemment :

" Les circonstances deviennent des plus favorables à l'instruction. Les Anglais, en Egypte, y auront aidé, malgré le mauvais vouloir des natifs. Le fanatisme musulman s'est relâché. Il y a déjà pas mal de jeunes mahométans des meilleures familles, même des fils d'offendis, qui fréquentent les écoles européennes. Il semblerait que l'on commence à comprendre le mérite du christianisme. De vieux mahométans avouent que, grâce aux institutions catholiques, il y a chez eux plus de civilisation et qu'ils trouvent aussi plus de facilité pour les transactions commerciales. Ce n'est pas là encore un signe de conversion prochaine ; mais, ce n'est plus le langage de gens qui se croyaient appelés de Dieu à donner des lois au monde. Les changements et les événements survenus en Turquie affaiblissent de plus en plus les préjugés et l'autorité du Coran, dont il ne finira par rester que le nom conservé par l'histoire.

" Ce pays marche à un nouvel avenir. Les institutions, écoles, missions catholiques y contribuent. "

L'UNION SAINT-JOSEPH.

L'Union Saint-Joseph a été fondée à Montréal le 22 mars 1851 par M. Louis Leclair, tailleur de pierre. Cette société, dont nous ferons connaître plus loin le but essentiellement humanitaire, prit bien vite de grands développements ; aussi la voyons-nous, peu d'années après, le 1er juillet 1856, obtenir du parlement un bill d'incorporation, à la demande de ses premiers membres, MM. Louis Leclair, L. I Rathé, Jacques-Alexis Plinguet, David Leblanc, Antoine Basinet, J.-B. Duplessis, L.-Théophile Lescarbeau, Michel Cyr, Louis Chabot, C. A. Rochon, Alexis Favreau, Louis Longpré.

Par ce bill, les membres que nous venons de nommer et ceux qui étaient alors membres de cette société ou qui ont pu le devenir sont constitués corps politique et corporation sous le nom de " l'Union de Saint-Joseph de Montréal, " ayant pouvoir, sous ce nom, d'acheter, d'acquérir, de posséder, d'avoir, d'échanger, d'accepter et de recevoir, pour eux et leurs successeurs, toutes terres, héritages et toutes propriétés foncières ou immeubles dans le Bas-Canada, nécessaires à l'usage et occupation de la dite corporation etc.

Le but de la société Saint-Joseph est de venir en aide à ses membres malades, ainsi qu'aux veuves et orphelins de ses membres décédés.

Les membres qui forment le comité de direction étaient, pour le dernier semestre, M. Gosselin, président ; M. A. C. Décarv, 1er vice-président ; A. Bourbonnière, 2e vice-président ; Jos. Letellier, secrétaire-archiviste ; Herm. Godin, assistant-sec.-arch., Jos. Contant, secrétaire-correspondant ; A. Bourdon, 1er trésorier ; John Long, 2e trésorier ; Pierre Gosselin ; 1er collecteur-trés. ; F. X. Rousseau, 2e collect.-trés. ; J. Corbeil, 1er assist.-collec.-trés. ; John Jhompson 2e assist.-collec.-trés. ; Clovis Beauchamp, 1er commissaire-ordonnateur ; F. X. Crevier, 2e commis.-ordonnateur.

Le chapelain honoraire est S. G. Mgr Fabre, évêque de Montréal, et le chapelain actif M. l'abbé Emard.

Pour devenir membre de la société il faut être âgé de 16 ans et ne pas avoir plus de 40 ans, jouir d'une bonne santé, professer la sobriété, être Canadien-français, appartenir à la *religion catholique et ne faire partie d'aucune société secrète ou prohibée par l'Eglise Romaine*. Toute personne ayant les qualités ci-dessus doit se faire présenter par un membre et huit jours après il est voté au scrutin secret sur son admission.

Les assemblées de l'Union Saint-Joseph ont lieu tous les lundis, dans la salle de l'Union Saint-Joseph. A l'ouverture de la séance, est faite une prière pour invoquer l'Esprit-Saint et à la cloture est adressée une invocation à la sainte mère de Dieu pour implorer sa protection.

La société célèbre chaque année la fête de son saint Patron alternativement dans chacune des trois divisions de la ville.

Cette année la messe solennelle qu'elle fait chanter aura lieu

dans l'église Saint-Joseph, rue Richmond. Tous les membres sont tenus d'assister à cette messe ainsi qu'à la procession qui la précède.

Quand un membre de l'Union Saint-Joseph vient à mourir, la société paie pour le membre décédé un service d'une cloche et tous les autres frais d'enterrement jusques à concurrence de \$25.

La société a toujours un chapelain qui lui est donné par les supérieurs ecclésiastiques et elle est heureuse quand le chapelain ou tout autre ecclésiastique assiste à ses séances et adresse la parole à la société.

Comme on le voit, l'Union Saint-Joseph n'est pas simplement une société de secours mutuels, elle s'occupe surtout de moraliser ses membres et d'entretenir et d'augmenter parmi eux le sentiment religieux qui seul peut adoucir et faire supporter les misères de ce monde. Son esprit est éminemment moral et religieux; aussi fait-elle beaucoup de bien. Nous sommes heureux de le reconnaître.

## CONSEILS AUX OUVRIERS.

(Suite)

### II. NÉGLIGENCE ; DÉSORDRE PÉCUNIAIRE.

*Malheureuses suite du défaut d'ordre, et d'économie.*

L'ouvrier est imprévoyant et s'expose à une infinité de maux lorsque, tout entier au moment présent, vivant au jour le jour, il ne songe point à se ménager des ressources pour les cas imprévus, pour la maladie et pour la veillesse.

Combien d'ouvriers, en s'abandonnant à cette fatale négligence, deviennent coupables envers leur famille et envers eux-mêmes ! Ils ne se rendent jamais compte ; l'épargne leur est inconnue ; ils n'en comprennent pas la possibilité, ils n'en sentent pas le besoin. La vieillesse ne les inquiète point : ils se voient dans l'avenir toujours forts et jeunes. Quant aux accidents de la vie, ils n'y pensent jamais, ou s'ils y pensent, c'est pour se faire volontairement illusion, et pour se persuader à eux-mêmes qu'il est impossible d'y parer. et, par conséquent, inutile de les prévoir.

De là un laisser-aller qui rend leur position toujours précaire. Une maladie de quinze jours les oblige de recourir aux expédients ; un chômage imprévu ou même prévu les réduit aux abois. Trop souvent, après s'être bien conduits et avoir travaillé avec courage, ils se voient sur leurs vieux jours en proie à toutes les privations, et ils terminent misérablement une existence qui, ayant toujours été honorable, aurait dû être toujours heureuse.

Comment en serait-il autrement ? On ne veut imposer au présent aucun sacrifice pour l'avenir ; on laisse se perdre goutte à goutte toutes les ressources qu'il était facile de recueillir et d'accumuler. Plus on gagne, plus on dépense ; l'argent glisse entre les doigts ; et il arrive presque toujours que les professions qui procurent les salaires les plus élevés sont les plus dévastées par la misère.

*A continuer.*

**DÉCÈS DE LA SEMAINE.**



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

**PRIONS POUR NOS MORTS :**

Elizabeth Danis.—Pierre Lamothe.—Jérémie Campeau.—Philippe De-  
lignier.—Sophie Robillard.—Jos. Croteau.—François Guilbault.—Marga-  
ret O'Hara.—Julie Marchand.—Léda Bilodeau.—James Scanlan.—Philo-  
mène Gravel.—Clothilde Garceau.—Honoré Vaillancourt.—Armandine  
Labelle.—J.-B. Sarault.—Xavier Leduc.—Jos. Mainville.—Rachel Pharon.  
—Arthémise Moquin.—Malvina Desjardins.—Matthew O'Leary.—Cathe-  
rine Thibault.—Félix Gourd.—Norbert Allard.—Euphrosine Larose.—  
Johanna Hurley.—Bridget Colborne.—Ellen Smith.—Mary Higgins.—  
Adolphe Cyr.

**DE PROFUNDIS.**

**L. J. A. SURVEYER**

**Marchand Ferronnier**

Tient l'assortiment le plus complet pour églises  
ou autres édifices publics, consistant en  
Clanches, Targettes, Charnières (simples  
ou à ressort), Serrures, Poignées en  
bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie,  
coutellerie et aussi ustensils de cui-  
sine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

**J. ALPHONSE ROBY**

**Peintre Décorateur**

Enseignes et Ornements  
Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

**Bas prix. — Exécution supérieure.**

**No. 303, rue Saint-Laurent**

**MONTREAL.**

**L. E. N. PRATTE**

aportateur et marchand de

**PIANOS ET ORGUES**

Americains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres  
Maisons suivantes :

**PIANOS.**

Hazelton Bros., New-  
York.  
Kranich & Bach, New-  
York.  
Dominion Organ & Pia-  
no Co., Bowmanville,  
Ont.  
P. H. Herz, Paris, Fran-  
ce.

**ORGUES.**

Dominion Organ & Pia-  
no Co., Bowmanville,  
Ont.  
Barn & Co., Woodstock,  
Ont.  
I. J. Mansell, Brockville,  
Ont.  
American Automatic Or-  
gan Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes  
et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR  
et un SECOND PRIX ont été décernés à mes  
instruments à l'exposition de la Puissance,  
Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, CARRÉS et  
DROITS et d'ORGUES D'EGLISE et de SALON de  
toutes descriptions toujours en magasin,

**PRIX, de \$50 à \$1500.**

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus  
belles de la Puissance)

**20, Rue NOTRE-DAME.**

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

**MONTREAL.**

# COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.  
Demandez notre catalogue.

**SENECAL & Cie.**

220, rue Notre-Dame, Montréal.

**Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.**

**R. BEULLAC**

**227 et 229, Notre-Dame centre**

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

*Envoi de dessins sur demande.*

Adresse : **R. BEULLAC,** Montréal.

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH  
CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.**

## **LES PETITS BOLLANDISTES.**

Vies des Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, des Martyrs, des Pères, des Auteurs sacrés et ecclésiastiques, des Vénérables et autres personnes mortes en odeur de sainteté ; notices sur les Congrégations et les Ordres religieux, histoire des Reliques, des Pèlerinages, des Dévotions populaires, des Monuments dus à la piété depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, d'après le Père Giry, dont le travail, pour les vies qu'il a traitées, forme le fond de cet ouvrage, les grands Bollandistes, qui ont été de nouveau intégralement analysés, Surius, Ribadeneira, Godescard, Baillet, les hagiologies et les propres de chaque diocèse, tant de France que de l'Etranger, et les travaux soit archéologiques, soit hagiographiques les plus récents.

Avec l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge, des Discours sur les Mystères et les Fêtes, une Année chrétienne, le Martyrologe romain, le Martyrologe français et les Martyrologes de tous les ordres religieux, une Table alphabétique de tous les Saints connus, une autre selon l'ordre chronologique, une autre de toutes les matières répandues dans l'Ouvrage, destinée aux Cathéchistes, aux Prédicateurs, etc.

**PAR MGR PAUL GUERIN**

CAMÉRIER DE SA SAINTÉTÉ LÉON XIII,

SEPTIÈME ET DÉFINITIVE ÉDITION, LA SEULE COMPLÈTE, RENFERMANT UN TIERS DE MATIÈRES DE PLUS QUE LES PRÉCÉDENTES.

17 vol. grand in-8, sur beau papier vergé, contenant la matière de plus de 35 vol. in-8 ordinaires.

**Prix : \$25.50**

Ouvrage honoré d'une lettre du Saint-Père et de nombreuses approbations épiscopales.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

## VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*